

dence des maladies mentales parmi la population étant celui qui est fondé sur les premières admissions, les réadmissions étant composées d'élargissements de malades dont l'état s'est amélioré ou est demeuré stationnaire, cas qui ne peuvent donc pas être considérés comme nouveaux; (b) la classification par malades hospitalisés, premières admissions, réadmissions, élargissements et décès avec mention du diagnostique; (c) le recueil de données sur les anciens combattants, dans le but d'indiquer l'influence que la guerre a pu avoir sur les causes des maladies mentales; (d) le recueil de données par lieu de domicile (urbain ou rural) en considération de ce qu'il existe une grande variation entre les villes et les campagnes quant à certaines psychopathies; (e) le recueil de données se rapportant aux élargissements conditionnels, cette méthode étant en vogue; (f) les statistiques relatives au personnel administratif de ces institutions; (g) les statistiques sur les immobilisations en édifices, outillage, etc. et sur les superficies occupées; bien qu'il ne s'agisse dans certains cas que de chiffres estimatifs, ces données sont très utiles pour ceux qui s'intéressent à l'élaboration de projets comportant le développement futur de ces institutions.

L'entretien de la plus grande partie des hôpitaux pour maladies mentales est défrayé au moyen de subventions municipales et gouvernementales; les questionnaires se rapportent également aux frais d'entretien, au coût des nouveaux édifices et des nouvelles annexes et aux sommes versées par les malades.

Il y a, en plus, des hôpitaux généraux qui ont des départements pour le soin des aliénés, des faibles d'esprit et des épileptiques. Quelques asiles pour infirmes et incurables, pour vieillards et infirmes, un nombre d'asiles des pauvres, de refuges et d'orphelinats acceptent les aliénés inoffensifs, les faibles d'esprit et les épileptiques. Aussitôt que toutes les données se rapportant au recensement des institutions seront colligées, on en fera la publication dans des rapports plus détaillés. Le tableau 4 en donne un relevé pour l'année 1930.

#### 4.—Statistiques des hôpitaux pour psychopathes par provinces, 1930.

Énumération.	Ile du Prince-Edouard.	Nouvelle-Ecosse.	Nouv.-Brunswick.	Québec.	Ontario.
Nombre d'institutions.....	1	16	1	7	15
Capacité normale.....	300	1,812	650	8,645	10,457
Mouvement de la population—					
Hospitalisés (commencement de l'année).....	266	1,410	782	8,415	10,334
Premières admissions.....	49	447	155	2,105	2,858
Réadmissions.....	38	76	58	461	673
Transférés à d'autres institutions.....	-	26	-	215	206
Admissions globales.....	87	549	213	2,781	3,737
Élargissements.....	61	189	103	1,387	2,125
Transférés à d'autres institutions.....	-	60	-	107	540
Décès.....	27	154	69	671	758
Séparations globales.....	88	403	172	2,145	3,423
Hospitalisés (fin de l'année).....	265	1,556	823	9,051	10,648
Personnel—					
Médecins—					
Réguliers.....	2	4	2	38	49
Libres.....	2	14	1	12	8
Infirmières—					
Diplômées.....	5	35	-	133	154
Autres.....	11	41	20	452	624
Total, personnel.....	59	273	82	1,523	2,413
Recettes—					
Subventions du gouv. et des municipalités..... \$	109,548	413,404	404,081	1,628,180	3,940,334
Honoraires..... \$	8,581	43,464	35,935	464,033	791,679
<b>Total, recettes<sup>1</sup>..... \$</b>	<b>123,078</b>	<b>475,037</b>	<b>440,703</b>	<b>2,573,458</b>	<b>4,840,937</b>
Débourrés—					
Salaires..... \$	31,113	165,894	53,001	624,981	2,104,446
Total, frais d'entretien..... \$	123,079	447,916	230,499	1,995,059	4,264,745
Nouvelles constructions et améliorations..... \$	-	24,060	210,205	260,324	454,849
<b>Total, déboursés<sup>1</sup>..... \$</b>	<b>123,079</b>	<b>485,011</b>	<b>440,703</b>	<b>2,526,767</b>	<b>4,764,434</b>

<sup>1</sup> Comprend toutes autres recettes et dépenses.